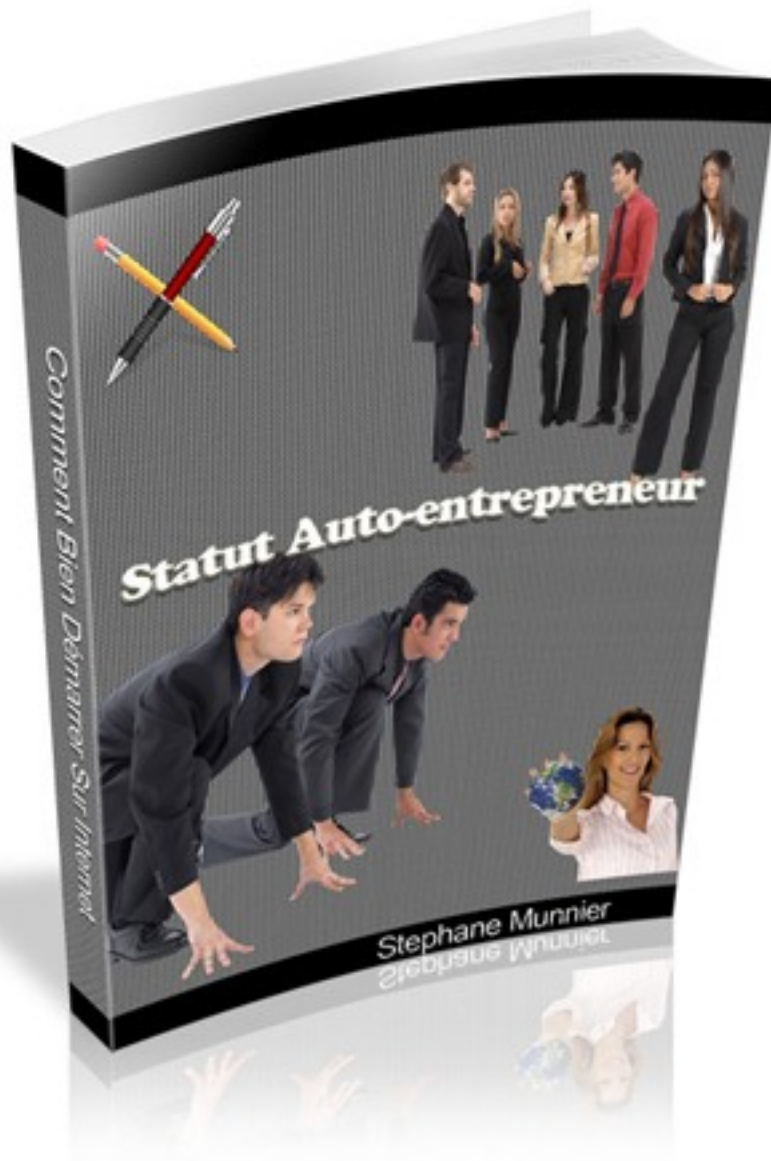


Statut Auto-entrepreneur



Important

Cette publication est pour votre information seulement. L'auteur ne saurait être tenu responsable des résultats que vous obtiendrez en utilisant ces informations.

Tous les liens présents dans ce document étaient valides au moment de publier ce livre. Parce que internet change tous les jours, nous ne pouvons garantir qu'ils sont encore actifs au moment où vous lisez ces lignes.

Note : Ce document n'est pas un livre électronique gratuit !

vous n'avez pas le droit de vendre, distribuer ou offrir ce livre, ni reproduire de n'importe quelle manière que ce soit ce livre électronique sans le consentement écrit de l'auteur Stéphane Munnier.

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Copyright © 2008

Graphisme de la couverture virtuelle : Stéphane Munnier

Toute reproduction de ce document est strictement interdite et punissable par la loi. Vous n'avez pas le droit de distribuer ce document gratuitement ni de le vendre ou l'échanger. **IL EST INTERDIT DE VENDRE CE LIVRE SUR LES SITES À ENCHÈRES.**

Introduction

LOI DE MODERNISATION DE L'ECONOMIE

Créer un statut d'entrepreneur pour les français qui souhaitent se mettre « à leur compte »

Désormais, tous ceux qui le souhaitent, étudiants, chômeurs, salariés, retraités, peuvent créer très simplement leur propre activité et devenir auto-entrepreneur. Ce statut simplifie les démarches de création, de gestion et de cessation d'une activité. Les risques pour entrepreneur individuel sont réduits.

« Un tiers des français et deux tiers des jeunes se disent prêts à créer un jour leur propre entreprise. 140 000 entreprises ont été créées depuis le début de l'année, soit, 10% de plus que l'année dernière sur la même période.

Un statut simple, fiscalement avantageux peut fournir le [...] tremplin à tous ceux qui veulent entreprendre [...] «

Christine LAGARDE

Statut Auto-entrepreneur

Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de L'Emploi

Introduction.....	2
Mais pourquoi devenir Auto-Entrepreneur ?.....	6
Qu'apporte le régime de l'auto-entrepreneur ?.....	8
Les charges sociales et fiscales de l'Auto-entrepreneur	9
Le régime micro-fiscal :.....	11
Vous avez besoin d'un local pour votre bureau.....	11
Quelles sont les conséquences de l'augmentation du chiffre d'affaires de l'entreprise ?.....	12
Quelques logiciels Gratuits pour vous aider dans vos démarches.....	14
Open Office.....	14
Gestion et organisation.....	15
Liens utiles	15

Vous ne le savez peut être pas mais le marché de la vente en ligne d'année en année grossit

Les français se hissent désormais au 3ème rang des cyber-acheteurs européens d'après une étude de l'EIAA, avec 189 millions d'achats effectués au 2nd semestre 2007, derrière la Grande-Bretagne (485,5) et l'Allemagne (341,7 millions).

Au total en Europe, les cyber-acheteurs ont effectué 1,32 milliard d'achats sur la période.

Ci dessous vous trouverez quelques chiffres pour vous donner une idée de la progression spectaculaire du commerce en ligne.

Statut Auto-entrepreneur

VENTE À DISTANCE DE PRODUITS

Chiffre d'affaires vente à distance
de produits
En milliards d'Euros

+15%
en 2007



Source : Fevad

Près de
80 000
emplois générés
en France

Source : Étude "L'emploi dans
la VAD et le e-commerce"
Benchmark Group - Fevad

73% des Français
achètent à distance

Source : Etude FEVAD-La Poste-REED/
CCI-CREDOC 2006

Plus de
220
millions
de colis VAD

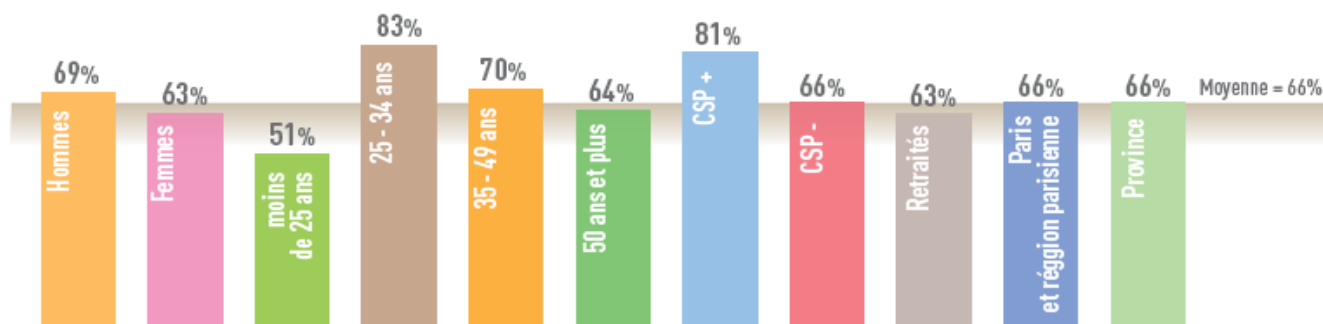
(+de 200 millions en 2006)
Source : Fevad,
Bilan VAD/e-commerce 2007

Plus de
80% des 18-34 ans
achètent à distance

Source : Enquête FEVAD-La Poste-REED/
CCI-CREDOC 2006

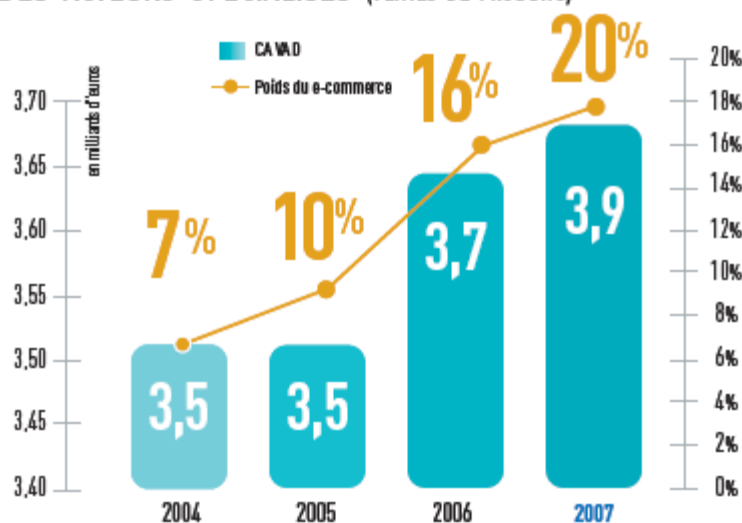
Statut Auto-entrepreneur

TAUX D'ACHETEURS PAR CIBLE PARMIS LA POPULATION INTERNAUTE



Source : Médiamétrie - Observatoire des Usages Internet - 1^{er} trimestre 2008

CHIFFRE D'AFFAIRES VENTE À DISTANCE ET E-COMMERCE DES ACTEURS SPÉCIALISÉS (VENTES DE PRODUITS)



Source : Fevad, Bilan VAD/e-commerce 2007

Le but de ce livre est de vous fournir un résumé d'information sur le Statut d'auto-entrepreneur qui verra le jour au 1 Janvier 2009, des liens utiles ainsi que des outils.

Statut Auto-entrepreneur

Mais pourquoi devenir Auto-Entrepreneur ?

Si vous avez acheté ce livre c'est que vous êtes sans doute à la recherche d'une solution pour démarrer votre activité sur internet légalement.

La loi de modernisation de l'économie n 2008-776 en date du 4 août 2008 (la [LME](#)) a pour but de contribuer à la création et au développement d'entreprises en France en faisant souffler un vent de croissance et de liberté sur l'économie française.

Parmi les mesures les plus significatives adoptées afin d'encourager les entrepreneurs dans la création d'entreprises figure le nouveau régime de **l'auto-entrepreneur** destiné à offrir aux personnes qui souhaitent se mettre **à leur compte** divers avantages en termes de création, de gestion et de cessation d'une activité en nom propre, c'est-à-dire **un statut simple** pour tous ceux qui veulent entreprendre ou se mettre en règle avec la loi Française

Le régime de l'auto-entrepreneur entre en vigueur à compter du 1er janvier 2009.

Pour devenir auto-entrepreneur, il faut être soumis au régime fiscal de la micro entreprise .

Ce régime est de droit si les conditions suivantes sont réunies :

EXPLOITER UNE ACTIVITE SOUS FORME D'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

Toute personne physique peut bénéficier du régime dès lors qu'elle exerce à titre individuel, quel que soit son domaine d'activité (commercial, artisanal, services et de manière plus générale toute activité professionnelle indépendante) et que ce soit à titre principal ou complémentaire.

Les personnes exerçant sous forme de société sont en revanche exclues de ce régime.

Voyons en détails ce que pourrait vous apporter ce nouveau statut.

Ce statut vous impose une limite, et un chiffre d'affaires à ne pas dépasser.

Le régime est réservé aux petites entreprises **dont le chiffre d'affaires**

Statut Auto-entrepreneur

annuel est inférieur à :

80 000 € pour le commerce (achats / reventes, ventes à consommer sur place et prestations d'hébergement)

32 000 € pour les services (hors ventes à consommer sur place et prestations d'hébergement).

Ces plafonds sont réévalués chaque année.

Vous bénéficiez de la franchise de TVA

Toute entreprise peut exercer en franchise de TVA lorsque son chiffre d'affaires annuel n'excède pas les plafonds du régime fiscal de la micro entreprise (80 000 € pour le commerce (achats/reventes, ventes à consommer sur place et prestations d'hébergement)

32 000 € pour les services) et dès lors que l'exploitant n'opte pas pour le paiement de la TVA.

Dans ce cas, l'entreprise ne facture pas de TVA à ses clients mais elle ne peut pas récupérer la TVA que lui facturent ses fournisseurs.

Toutefois, certaines activités sont exclues de la franchise de TVA.

Attention ! Si vous optez pour le paiement de la TVA, vous ne pourrez plus bénéficier du régime fiscal de la micro entreprise et donc du régime de l'auto-entrepreneur.

Comment vous déclarer, très simple il vous suffit de vous rendre sur le site de [CFE](#)

Qu'apporte le régime de l'auto-entrepreneur ?

Devenir auto-entrepreneur présente de nombreux avantages sociaux, déclaratifs et fiscaux.

Si vous n'encaissez rien, vous ne payez rien.

En résumé, l'auto-entrepreneur est affilié à la sécurité sociale et valide des

Statut Auto-entrepreneur

trimestres de retraite. Il s'acquitte forfaitairement de ses charges sociales et de ses impôts uniquement sur ce qu'il encaisse forfait de 13 % pour les achats /reventes).

Forfait de 23% pour les services de prestation à la personne. **S'il n'encaisse rien, il ne paie rien.**

De plus, l'auto-entrepreneur n'est pas soumis à la TVA et il peut être **exonéré de taxe professionnelle pendant trois ans** à compter de la création de son entreprise.

Enfin, l'auto-entrepreneur qui crée son entreprise est dispensé d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers et il lui suffit de se déclarer auprès du centre de formalités des entreprises.

De même, la cessation d'activité est soumise à des formalités simplifiées auprès du centre de formalités des entreprises.

Vous pourrez démarrer votre entreprise facilement.

Cessation d'activité L'auto-entrepreneur peut également interrompre son activité sans être soumis à des formalités ou à des obligations administratives ou fiscales complexes, y compris a posteriori.

Concernant la rentabilité financière de ce statut on voit qu'il est intéressant pour gagner jusqu'à 2000 euros par mois environ, net d'impôt !

[Vidéo de présentation](#)

Les charges sociales et fiscales de l'Auto-entrepreneur

Modalités :

1- Chiffre d'affaires **maximum** égal à :

32 000 euros HT pour une activité de prestations de services ou prestation intellectuelle (professions libérales)

Statut Auto-entrepreneur

80 000 euros HT pour une activité commerciale.

2- L'auto-entrepreneur doit opter pour ce régime auprès du [Régime Social des Indépendants \(RSI\)](#) au plus tard le 31 décembre pour y prétendre l'année suivante, ou au plus tard le dernier jour du mois qui suit la création de votre entreprise,

3- Vous pouvez alors acquitter vos charges sociales personnelles par un versement libératoire calculé sur vos encaissements selon un forfait

- 21,3% du chiffre d'affaire pour une activité de services plus 1,7 % pour les impôts soit 23 %.
- 18,3% pour les professionnels libéraux relevant de la CIPAV
- 12% du chiffre d'affaire pour les achats /Reventes plus 1% pour les impôts soit 13 %.

Ce forfait comprend : la cotisation d'assurance maladie-maternité et la cotisation supplémentaire d'indemnités journalières / la cotisation d'allocations familiales/ la cotisation d'assurance vieillesse du régime de base/ la contribution sociale généralisée (CSG)/ la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS)/ la cotisation au titre du régime complémentaire obligatoire/ la cotisation au régime d'invalidité et de décès.

Vous pouvez avoir une activité mixte mais votre CA maximum reste 80000 euros dont 32000 euros maximum de services.

Vous devez enregistrer un journal dépenses/recettes et garder les justificatifs comme une association loi 1901.

Une seule formalité : chaque fin de mois vous déclarez votre CA et l'état vous prélève en une seule fois vos charges sociales et impôt sur le revenu :

- ▶ prélèvement de 23% du CA sur les services ;
- ▶ prélèvement de 13% du CA sur les ventes de produits ;
- ▶ pas de prélèvement si CA=0 !

1 er Exemple :

Vous êtes membre du site [PrêtAvenir](#) de Sylvie Laflamme et vous revendez ces ouvrages.

Pour chaque vente réalisée vous établirez une facture pour le client sans oublier de mentionner **TVA non applicable, article 293 B** et vous garderez un double comptable.

Statut Auto-entrepreneur

Votre chiffre d'affaires du mois est de 1250€, vous saurez exactement ce que vous avez à payer à l'état soit 1250€ moins 12% de charge et 1 % pour les impôts, soit un total de 1250 € moins 13 % = Dans votre poche 1087.50 €

Pour les vendeurs de produits, attention à la rentabilité car en plus du prix d'achat du produit, vous aurez aussi besoin de faire des campagnes de publicité: il vous faudra au minimum multiplier par 1,78 votre prix d'achat sinon vous paierez trop de charges par rapport à votre revenu net.

A noter que pour avoir la même rentabilité que ceux qui vendent des services il vous faudra au minimum multiplier par 2,3 votre prix d'achat, au-delà c'est que du bonus

2eme Exemple

Vous êtes webmaster et réalisez des sites, des graphismes et formations, vous relevez donc de la prestation à la personnes.

Votre chiffre d'affaires du mois s'élève à 2500€ auquel vous allez déduire 21,3% pour les charges et 1,7 % pour les impôts soit un total de 2500€ moins 23 % = Dans votre poche 1975 €

Le régime micro-fiscal :

Accessible aux personnes ayant déjà opté pour le micro-social (micro-entrepreneur dont l'auto-entrepreneur) et remplissant les conditions de revenu fiscal maximum (*voir ci-dessous*).

Versement mensuel ou trimestriel libératoire de l'impôt sur le revenu.

- 1 % du chiffre d'affaires s'il s'agit d'entreprises dont le commerce principal est de vendre des marchandises, objets, fournitures et denrées à emporter ou à consommer sur place, ou de fournir le logement;
- 1,7 % du chiffre d'affaires pour les activités de services relevant des bénéfiques industriels et commerciaux (BIC).
- 2,2 % du chiffre d'affaires pour les activités libérales.

Statut Auto-entrepreneur

Vous avez besoin d'un local pour votre bureau.

Concernant le local vous pouvez utiliser votre habitation en demandant une insaisissabilité notariale si vous êtes propriétaire.

Si vous habitez en rez-de-chaussée vous serez même autorisé, sans faire de démarche, à recevoir des clients.

Comptabilité

Le régime micro et par extension auto-entrepreneur apporte des allègements de formalités fiscales et comptables.

Les entreprises placées sous le régime micro (dont auto-entrepreneur) doivent tenir un livre-journal détaillant les recettes ainsi qu'un registre récapitulatif par année, présentant le détail de leurs achats. Les entreprises peuvent enregistrer les opérations à la date figurant sur le relevé bancaire ou postal.

Les entreprises ont l'obligation de conserver l'ensemble des factures et des pièces justificatives relatives aux achats, ventes et prestations de services qu'elles ont réalisés.

Les justificatifs des frais généraux accessoires ne sont pas à produire.

Les frais de véhicule peuvent être évalués forfaitairement selon le [barème fiscal](#) publié chaque année.

Elles doivent porter directement sur leur déclaration d'impôt sur le revenu 2042, le montant du chiffre d'affaires annuel et des informations nécessaires à la détermination de l'assiette de la taxe professionnelle.

Les assujettis bénéficiant de la franchise en base de TVA doivent émettre des factures comportant la mention " **TVA non applicable, article 293 B** ".

Quelles sont les conséquences de l'augmentation du chiffre d'affaires de l'entreprise ?

Afin de pouvoir bénéficier d'une sortie en douceur du régime très simple de la micro entreprise et de la franchise de TVA pour dépassement des plafonds, le dispositif permet une tolérance de dépassement sur 2 ans, à la condition que le seuil de 88 000 € ou de 34 000 € ne soit pas dépassé selon que l'activité est

Statut Auto-entrepreneur

une activité de ventes ou de prestations de services.

Le bénéfice de la franchise est accordé en n si :

CA de n ne dépasse pas 88 000 € et CA de n-1 ne dépassait pas 80 000 €

Ou CA de n ne dépasse pas 88 000 € et CA de n-1 compris entre 80 000 et 88 000 € inclus et CA de n-2 ne dépassait pas 80 000 €.

Voici deux exemples pour mieux comprendre :

1er exemple : *Nouvelle activité de vente de produits régionaux- pas d'option pour la TVA.*

2009: recettes de 79 000 € : le CA est en dessous des limites, application de la franchise de TVA et du micro fiscal.

2010 : 82 000 € : attention dépassement du seuil de 80 000 \ mais sans dépasser 88 000 €, par ailleurs, l'année précédente, le CA est inférieur à 80 000 € => la franchise TVA s'applique et c'est la 1ère année de tolérance pour le régime micro fiscal.

2011 : 87 000 € : attention dépassement du seuil de 80 000 € mais sans dépasser 88 000 €, par ailleurs l'année précédente le CA est compris entre 80 et 88 000 euros et l'avant dernière année, il ne dépasse pas 80 000 € donc la franchise est possible encore cette année, et le micro fiscal est possible pour la 2ème année de tolérance de l'art 50-0-1.

2012 :

a) CA = 70 000 €. Le seuil de 88 000 \ n'est pas dépassé. Toutefois, l'année précédente, le CA ne dépasse pas 88 000 € mais l'avant dernière année, il dépasse 80 000 € donc c'est la fin de la franchise de TVA => l'entreprise devra facturer la TVA sur ses ventes et pourra déduire la TVA qu'on lui a facturée selon les règles de droit commun ; elle sort donc du régime de la micro entreprise en 2012 et entre de plein droit dans le régime simplifié d'imposition.

b) CA = 88 000 €. Le seuil de 88 000 € n'est pas dépassé en n et n-1, cependant, l'avant dernière année, il dépasse 80 000 € donc c'est la fin de la franchise de TVA => l'entreprise devra facturer la TVA dès le 1er janvier 2012 sur ses ventes et pourra déduire la TVA qu'on lui a facturée selon les règles de droit commun, elle sort donc du régime de la

Statut Auto-entrepreneur

micro entreprise en 2012 et entre de plein droit dans le régime simplifié d'imposition.

Donc à vous de ne pas dépasser ce plafond sauf si vos ventes explosent !

2ème exemple : *Nouvelle activité de vente de produits artisanaux pas d'option pour la TVA*

2009 : recettes de 70 000 € : le CA est en dessous de 88 000 euros, application de la franchise de TVA et du micro fiscal.

2010 : 80 000 € : CA inférieur à 88 000 € et CA de n-1 inférieur à 80 000 € donc application de la franchise TVA et du régime de la micro entreprise.

2011 : 90 000 € : Dépassement du seuil de 88 000 € donc l'entreprise est redevable de la TVA dès le 1er jour du mois de dépassement des 88 000 euros et elle sort du régime micro pour son bénéfice 2011 et entre de plein droit dans le régime simplifié d'imposition.

*NB : Toutefois pour l'application du régime micro social simplifié de l'**auto-entrepreneur**, et pour qu'il n'y ait pas d'effet rétroactif en cas de dépassement des seuils de 88 000 et 34 000 €, la sortie de ce dispositif n'intervient qu'au titre de l'année civile suivante.*

En revanche pour le régime micro fiscal simplifié, la sortie intervient comme pour le régime de la micro entreprise et donc il y aura imputation sur l'impôt sur le revenu du foyer, des premiers versements de l'année effectués selon le mode du micro fiscal simplifié.

Ces informations sont issu du site <http://www.pme.gouv.fr>

Liste des principales abréviations citées

BIC Bénéfices Industriels et Commerciaux

CA Chiffre d'Affaires

CAP Certificat d'Aptitude Professionnelle

CFE Centre de Formalités des Entreprises

CGI Code Général des Impôts

INSEE Institut National de la Statistique et des études économiques

Statut Auto-entrepreneur

LME Loi de Modernisation de l'Economie
RCS Registre du Commerce et des Sociétés
RM Répertoire des Métiers
TPE Très Petites Entreprises
TVA Taxe sur la Valeur Ajoutée
URSSAF Union de Recouvrement des cotisations
de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

Quelques logiciels Gratuits pour vous aider dans vos démarches.

Open Office

Suite bureautique gratuite compatible en lecture et en écriture (et donc en modification) avec les fichiers issus de la suite bureautique Microsoft Office version XP (et des versions antérieures 2000, 97 etc...) comprenant :

- Un traitement de texte (Writer)
- Un tableur (Calc)
- Un logiciel de présentation (Impress)
- Un logiciel de dessin vectoriel et de PAO (Draw)
- Un éditeur de pages web
- Un module de création et de gestion des bases de données (base).

[Version française disponible](#)

Gestion et organisation

Kplan gère vos contacts

Kplan visualise vos calendriers

Kplan organise vos activités

Utilisation simplifiée par onglets Contacts

Kplan classe vos documents

Tout à la portée d'un clic de souris

[Version française disponible](#)

Liens utiles

[Dossier de presse concernant le Statut Auto Entrepreneur](#)

[Questions / Réponses](#)

[Texte de loi LOI no 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie](#)

[Forum sur le Statut d'auto Entrepreneur](#)

Quelques idées de démarrage d'une activité commercial sur internet.

[Club Prêt A vendre](#)

[1 TPE](#)

[Plateforme Performance Affiliation](#)



La **LiberKey** regroupe de nombreux logiciels gratuits. Véritable "couteau suisse", elle s'utilise aussi bien en **local** qu'en **nomade**.

- En utilisation **locale** (installée directement dans un répertoire de votre disque dur)
Pourquoi installer plus de 200 logiciels qui sont disponibles en une seule fois via la LiberKey ?
Parmi les logiciels libres ou gratuits, les meilleurs ont été sélectionnés pour répondre pratiquement à tous les besoins imaginables (OpenOffice, Firefox, Filezilla, Gimp, VLC, ...). Ils ont été regroupés par catégories afin d'en faciliter la recherche et l'exécution.
- En utilisation **nomade** (installée sur clé USB, mini disque dur externe, baladeur numérique type iPod, ...)
C'est possible puisque ces logiciels ont été rendus portables. Par exemple, une LiberKey installée sur votre périphérique nomade peut être branchée sur n'importe quel PC.
Vous retrouvez alors, instantanément, l'intégralité de vos logiciels sans aucune installation.

Statut Auto-entrepreneur

Cordialement
Stephane Munnier